

PROGRAMME DE FORMATION

Initiation à la musicothérapie - Niveau II -

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social et éducatif travaillant auprès de personnes présentant des troubles ou de personnes âgées.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Définir les différentes fonctions de l'objet sonore, de la musique objet narcissique, conteneur transférentiel.

Utiliser l'écoute groupale et les techniques utiles pour un atelier musical en structure.

Programme

Concept du bain sonore et du miroir sonore.

La technique et le plaisir sensori-moteur.

Approfondissement de la capacité à jouer, inventer, improviser et compréhension du mécanisme créatif.

La musique comme médiateur relationnel et transitionnel pour permettre la circulation de la parole.

Voix :

- Identité du sujet.
- Le corps et la voix. Musique et trace.
- Communication verbale et non verbale.

Travail en équipe et sur la pratique.

Etude de cas individuels et de groupes :

- Comment entendre le symptôme ?
- Les conditions de l'observation : percevoir, nommer, décrire.

La direction de la cure et l'alliance thérapeutique avec l'équipe soignante :

- Travail sur les potentialités en utilisant les ressources de l'institution.

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Mises en situation. Études de cas. Echanges. "

Prérequis

Avoir effectué le niveau 1 de ce module au minimum 4 mois auparavant.

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.

